

Arras, le 29 septembre 2023

Madame la Rectrice,

Ce mercredi 27 septembre, jour qui correspond à celui du versement des salaires de septembre 2023, a été synonyme pour nombre de nos collègues enseignants non seulement d'une déception mais également d'une peur. La déception à la suite d'annonces et de promesses non tenues : **2 000 € pour tous, sans contrepartie et ce dès septembre. C'est ce qui avait été annoncé. La réalité est bien différente.** La peur de devoir encore renoncer à des actes du quotidien par manque de ressources financières. En effet, on ne peut que constater que la revalorisation historique annoncée est absente des fiches de paie pour la quasi-totalité de nos collègues.

Des problèmes dans les paies de septembre, ce n'est pas une nouveauté. Tous les ans, lorsque la 1^{ère} paie de l'année scolaire est versée, des spécificités n'ont pas été prises en compte en raison des affectations tardives (nouvelle affectation en éducation prioritaire, changement d'échelon, titularisation...). **Mais cette année, le nombre de collègues voyant leur salaire amputé d'une partie de leur dû est plus que conséquente.**

Le doublement de l'ISAE/ISOE n'a pas été mis en paiement pour la plupart des enseignants, de même que l'augmentation d'autres indemnités fonctionnelles.

Pire et plus grave encore, des collègues se sont vus retirés des trop-perçus de plus de 1 000 € sans en avoir été informés au préalable ! Le pouvoir d'achat des enseignants est en berne, ce type d'agissement met purement et simplement des collègues en difficulté financière.

De nombreux jeunes collègues T1 ont reçu un salaire inférieur à leur salaire en tant que stagiaire alors qu'ils ont été titularisés.

Nous attirons également votre attention, Madame la rectrice, sur ces mêmes collègues qui attendent toujours le salaire correspondant à leur reclassement. Pour certains, la somme due par l'administration dépasse les 3 000 € puisque celle-ci a maintenant un an de retard ! En effet, le reclassement au 1^{er} septembre 2022 n'est toujours pas régularisé pour certains T1.

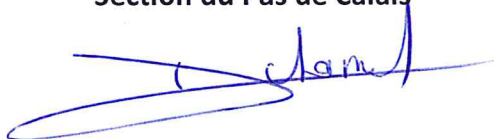
Nous n'oublions pas non plus les collègues qui attendent désespérément le versement d'indemnités liées à l'année scolaire dernière et qui, d'après les services, ne seront pas versées avant novembre 2023 !

Les enseignants de notre académie vivent cette situation comme un véritable mépris **envers les personnels car cela les met dans des situations financières précaires.** Nous ne pouvons cautionner ces dysfonctionnements.

Nous vous demandons, Madame la rectrice, que les sommes dues soient payées au plus vite et que des mesures individuelles soient prises pour accompagner les collègues qui se retrouveraient en difficulté financière.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Julie DUHAMEL
Secrétaire Départementale
Section du Pas de Calais



Cédric BART
Secrétaire Académique
Section de Lille



Copie à :

- Monsieur Olivier COTTET, IA-DASEN du Nord
- Monsieur Jean Roger RIBAUD, IA-DASEN du Pas de Calais